



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 20 décembre 2013

Communiqué de presse

Dates des soldes

En application de l'article D310 – 15 - 2 du code de commerce relatif aux soldes, la première période des soldes pour le département de la Martinique est fixée **du mercredi 8 janvier 2014 au mardi 11 février 2014.**